

Sujet: [INTERNET] Enquête Publique de St Barbant

De : <n.kermadec@gmail.com>

Date : Mon, 15 Oct 2018 17:01:49 +0200

Pour : <pref-environnement@haute-vienne.gouv.fr>

Monsieur le Préfet,

J'apprends avec consternation que des projets supplémentaires d'installation d'éoliennes pourraient être adoptés dans votre département.

D'une manière générale, le niveau des subventions nécessaires pour rendre ces projets viables financièrement est déjà choquant. Il convient en outre se souligner que ces installations sont souvent autorisées très près des habitations, sans prise en compte des nuisances ainsi créées pour le voisinage direct. Ceci est particulièrement avéré pour le projet de Saint Barbant.

Mais il me semble aussi que dans le cas particulier de votre département une considération d'ordre économique devrait s'imposer pour arrêter immédiatement la prolifération des éoliennes. La Haute Vienne est en effet en voie de désertification grave. Le seul levier disponible pour inverser cette tendance tient à potentiel touristique du Limousin. Il paraît aberrant d'éroder ce potentiel au moment où l'attrait des paysages préservés et authentiques devient chaque jour plus déterminant pour attirer les visiteurs et dynamiser les nouvelles formes de tourisme, notamment le cyclotourisme.

Il conviendrait donc de privilégier d'urgence l'intérêt général à des intérêts très particuliers avant de voir des dégâts irréversibles finir de désertifier votre département.

Veuillez agréer Monsieur le Préfet l'expression de mes respectueux sentiments.



Nicolas de Kermadec
Co-fondateur

Thinkmapping
28, rue de Trévisse 75009 Paris
+33 6 11 44 32 26
+33 1 47 70 31 96

nicolas@thinkmapping.com

